



## Communiqué de presse SUD Santé Sociaux, SUD Collectivités Territoriales, CGT Santé et Action Sociale, CNT Santé/Social et Collectivités territoriales et le collectif de l'AG du travail social en lutte de l'Isère

### LES SALARIE.ES REFUSENT L'AUSTERITE ET EXIGENT UNE EGALITE DE TRAITEMENT

#### Travailleurs sociaux toutes et tous en grève les 7 – 8 et 9 avril 2021

Les Organisations Syndicales et les collectifs du travail social, médico-social et sanitaire dénoncent le mépris du gouvernement envers les salarié-es du Travail social.

Depuis de trop nombreuses années, **les valeurs de point conventionnelles sont gelées dans la plupart des conventions collectives et le secteur public ou n'augmentent que de façon extrêmement limitées.**

Conséquence de cette politique d'austérité sans précédent en matière de salaires, la hausse même modeste du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC) conduit à un nouveau tassement des grilles dans les conventions collectives nationales du travail, voire à des entrées de grilles en-dessous du SMIC (!) et à une absence de réelle reconnaissance des qualifications. Pour exemple, le secteur de l'aide à domicile, l'accompagnement et les soins à domicile est particulièrement touché par les mesures d'austérité : les salarié.es concerné.es (226 000 sur le territoire national) sont en majorité des femmes (95 %) ; le salaire moyen d'un.e professionnel.le non qualifié.e reste inférieur au SMIC... Ajoutons à cela que les conditions de travail se sont particulièrement précarisées et détériorées.

Aujourd'hui avec la fin de la trêve hivernale, les expulsions dans les centres d'hébergement reprennent sans proposition de relogement décent pour les usagers-gères. Le Gouvernement a fait des effets d'annonces en annonçant que plus de mineur-e-s ne seront hébergé-e-s dans les hôtels alors que depuis des années il ferme des lits dans les établissements. Les usagers-gères des établissements médico-sociaux ne sont plus sorti-e-s de leurs foyers depuis plus d'un an alors qu'on nous parle d'inclusion.

Acteurs de soins essentiels dans la pandémie actuelle, nos secteurs du sanitaire, du social, du médico-social et de l'aide à domicile ont été et restent encore aujourd'hui en première ligne. Au début de la crise sanitaire et sociale, les salarié.es ont souvent travaillé sans aucun moyen matériel (blouses, gants, masques...), sans moyen humain souvent en sous effectifs (déjà connus mais amplifiés) et ce, au détriment de leur propre santé mais angoissé.es et rongé.es par la culpabilité de pouvoir mettre ainsi en danger leur famille.

Comment le Gouvernement peut-il à ce point mépriser des salarié.es qui exercent des fonctions essentielles pour une société juste et solidaire ?

***Nous n'acceptons pas que nos salaires, nos garanties conventionnelles servent de variables d'ajustement pour abaisser le coût du travail, pour satisfaire les directives et injonctions du gouvernement ainsi que les exigences du patronat.***

NOUS RÉCLAMONS que toutes et tous les salarié.es du Privé et du Public qui travaillent dans les secteurs de la santé/sanitaire, du médico-social, du social bénéficient d'une égalité de traitement.

## **NOUS REVENDIQUONS**

**LA FIN DE LA RIGUEUR ET DE L'AUSTERITE, L'OBTENTION DES 183 EUROS POUR TOUS ET TOUTES ET L'AUGMENTATION IMMEDIATE DES SALAIRES.**

**Aujourd'hui, les priorités-sont :**

- **L'égalité de traitement pour tous les salarié.es et donc le versement des 183 euros à l'ensemble des salarié.es de nos secteurs ;**
- **Une revalorisation des salaires d'au moins 300€ net/mois et l'amélioration des conditions de travail.**
- **Égalité salariale femmes/hommes.**
- **L'arrêt des suppressions de postes et l'embauche massive de personnel.le.s qualifié.e.s pour répondre aux besoins de la population.**
- **La titularisation et la CDIation des salarié.e.s pour celles et ceux qui le souhaitent.**
- **Des moyens financiers pour notre secteur, à la hauteur des besoins de la population.**
- **La défense de nos métiers, de nos conventions/statuts et de nos qualifications ainsi que la fin de la précarité étudiante.**
- **L'arrêt de la répression, qu'elle soit dirigée vers les syndiqué.e.s ou non.**
- **La création d'un grand service public de l'action sociale et médico-sociale débarrassé des logiques gestionnaires (abandon des tarifications à l'acte, etc.)**
- **L'accès à des moyens de vie décents (inconditionnalité d'un accès à un logement salubre et adapté, à l'alimentation, à la santé et à l'éducation gratuite...).**

**Nous exigeons l'ouverture immédiate par le Premier Ministre d'une vraie négociation sur l'ensemble de nos revendications !**

**Tous et toutes en grève le 7-8 et 9 avril :**

- *Le mercredi 7 avril à 14h, rdv pour un rassemblement devant le siège de l'AFIPH, 3 avenue Marie Reynoard. Nos organisations syndicales y tiendront également une conférence de presse.*
- *Le jeudi 8 avril à 10h : temps fort de cette mobilisation avec une manifestation au départ de l'IUT2 (place doyen Gosse) en direction du Conseil Départemental de l'Isère*
- *Le vendredi 9 avril, RDV à 11h : Conférence de presse devant la DDCS, rue Joseph Chanrion, pour exprimer les revendications de l'hébergement d'urgence et remettre collectivement un rapport accablant concernant une association du secteur social.*

Grenoble, le 02 avril 2021

Contacts presse : Baptiste 06.32.68.46.19 et Priscillia 06.86.89.20.99